



CONSEIL MUNICIPAL D'OFFLANGES

PV REUNION DU 30 MARS 2026

Présents :

Mmes BONIN Berengère, BROIGNIEZ Véronique, GRAS LAPLANTE Estelle, HAWECKER Marion, VEURIOT Hélène
MM. BONNIN Leo, DOMINICUS Stéphane, GRAS Jean Michel, LENOBLE Alexandre, LORMET Philippe, THABARD Nicolas
Secrétaire de séance : Nicolas THABARD

M. le maire ouvre la séance à 19H30.

Nicolas THABARD est désigné secrétaire de séance.

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil Municipal

Le conseil Municipal approuve le dernier compte rendu à l'unanimité avec la précision que c'est Alexandre LENOBLE qui est élu deuxième adjoint

2. Indemnités du Maire et des adjoints

Le conseil municipal fixe à la majorité (2 abstentions) :

- L'indemnité du maire à 1155,56€ brut
- L'indemnité des deux adjoints à 447,64€ brut

3. Délégations du maire

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- De fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts
- De fixer les reprises d'alignement en applications d'un document d'urbanisme
- D'autoriser au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre
- De pouvoir engager des frais pour la commune pour un montant n'excédant pas 5000€.
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

4. Délégations aux adjoints

M. le Maire propose de déléguer

- à Véronique BROIGNIEZ, 1^{ère} adjointe, le suivi des finances, le Budget et la gestion des ressources humaines.
- à Alexandre LENOBLE, 2^{ème} adjoint, le suivi des travaux, l'urbanisme, la gestion de l'eau et de l'assainissement ainsi que la gestion de l'employé intercommunal.

Le Conseil Municipal approuve ces délégations à l'unanimité.

5. Désignation des différents délégués et référents

- **SIAER**

- Philippe LORMET
- Bérengère BONIN

- **Conseil National Action Sociale**

- Marion HAWECKER

- **Délégué des communes forestières**

- Titulaire : Philippe LORMET

Suppléant : Bérengère BONIN

- **Référent frelon asiatique**

- Bérengère BONIN
- Estelle GRAS LAPLANTE

- **SIDEC**

- Alexandre LENOBLE

- **Délégué Ecole et affaires scolaires**

- Titulaire : Hélène VEURIOT

Suppléante : Marion HAWECKER

- **Commission communale d'appel d'offres**

○ Titulaires

- Jean Michel GRAS
- Philippe LORMET
- Nicolas THABARD
- Marion HAWECKER

Suppléants

Alexandre LENOBLE
Stéphane DOMINICUS
Bérengère BONIN
Estelle GRAS LAPLANTE

- **Commission communale des impôts directs**

○ Titulaires

- GRAS Jean Michel
- Léo BONNIN
- Philippe LORMET
- Marion HAWECKER

Suppléants

Véronique BROIGNIEZ
Hélène VEURIOT
Nicolas THABARD
Estelle GRAS LAPLANTE

- **SIVOM du Massif de la Serre**

- Titulaire : THABARD Nicolas

Suppléant : Stéphane DOMINICUS

- **Délégué Incendie et Sécurité**

- Bérengère BONIN
- Philippe LORMET

6. Désignation du référent déontologue

Le Conseil Municipal approuve la nomination de Mme BONNAMY Damienne à l'unanimité.

7. Désignation du correspondant défense

- a. Titulaire : Philippe LORMET

Suppléant : Stéphane DOMINICUS

8. Création et composition des commissions permanentes communales

Le Conseil Municipal décide de la création des commissions suivantes et invite les habitants qui souhaitent les intégrer à se signaler en mairie.

a. Commission Bois

Responsable : Philippe LORMET

Membres : Nicolas THABARD, Marion HAWECKER, Bérengère BONIN, Stéphane DOMINICUS.

b. Commission fleurissement

Responsable : Véronique BROIGNIEZ et Stéphane DOMINICUS

c. Vie associative

Léo BONIN, Nicolas THABARD

d. Chats errants

Marion HAWECKER et Estelle GRAS LAPLANTE

9. Communications des administrés et de la Mairie

Responsable : Léo BONNIN

Membres : Nicolas THABARD, Marion HAWECKER, Estelle GRAS LAPLANTE,

- Le Conseil Municipal décide de souscrire à un abonnement pour un téléphone portable qui permettra de joindre le maire ou les adjoints en cas d'absence de ce dernier.

10. Gestion de la halle du terrain des Sports

Le Conseil Municipal décide pour cette année

- De réserver la location pour cette année aux habitants de la commune
- De se donner le temps de la réflexion sur le mode de gestion, le prix, les aménagements...

11. Mur de soutènement

Alexandre LENOBLE fait part de ses échanges avec le SIDEC, l'entreprise et le maître d'œuvre.

Après échanges, le conseil municipal à l'unanimité

- Demande à l'entreprise et au maître d'œuvre la mise en place d'une couverture à deux gouttes d'eau débordantes des deux côtés du mur
- Refuse le garde-corps type S8 et demande un garde-corps respectant la norme XP-P 98 405
- Demande le maintien de la rampe d'accès et une moins-value en conséquence
- La superposition à l'état final des relevés de géomètre avec les relevés initiaux.

12. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 36.

Prochaine réunion sauf imprévu : 04 Mai à 19H30

**Le Maire,
Jean Michel GRAS**

